13 **UFR** des Sciences Composante Type de diplôme Licence Mathématiques Mention de diplôme GLMATHS MATHL2_201 Licence 2 Mathématiques Version d'étape

SMATHLS4 SMATL4E

SMATHLS4 SMATL4E

X YSMAL4E2

MATHL2EE

MATHLSF

Prépro AED2 - 1er degré

UE Libre Engagement Etudiant

X YSMAL4E3 Prépro AED2 - 2nd degré

Stage facultatif

Régulier: oui / non?

O = obligatoire / X = à choix / F = facultative Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

MATHL2_201

MATHL2_201

rapports+autre (oral ou production

informatique)

préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session. Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régime spécial : oui / non ? SESSION 1 Erasmus: oui / non? SESSION 2 Enseignement à distance : oui / non ? Évaluation continue intégrale Contrôle continu Contrôle terminal Contrôle terminal Mode de calcul Nombre de la moyenne d'épreuves (voir l'onglet envisagé (3 minimum, sauf Préciser mode Le cas échéant, ÉQUIVALENCE Nombre UE AOF et EC Nature (écrit / pour EC de 20h (1), (2), (3) ou Nature (écrit / d'épreuves AOF si porteur oral / pratique ou moins : 2 (4) oral / pratique envisagé (2 Nature (écrit / Nature (écrit / UE Libellé Crédits ECTS VET porteuse de crédits / assiduité) Part CC oral / pratique) Durée Part CT oral / pratique) Durée Part CT Coefficient Remarques éventuelles Semestre Liste SEMESTRE 3 Algèbre 3 SMATHLS3 SMATL3A O YSMAL3A1 SMATHLS3 SMATL3A Algèbre 3 MATHL2_201 2 (1h+2h) 100 % 100 % écrit écrit 2h SMATHLS3 SMATL3B Analyse 3 SMATL3B O YSMAL3B1 MATHL2_201 2 (1h+2h) 100 % 100 % SMATHLS3 2h Analyse 3 écrit SMATL3C Probabilité et statistiques 1 SMATHLS3 O YSMIL3C1 MIASL2_201 SMATHLS3 SMATL3C Probabilité et statistiques 1 écrit 2 (1h+2h) 100 % écrit 2h 100 % SMATL3D SMATHLS3 Analyse et applications informatiques Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en MATHL2_201 O YSMAL3D1 SMATL3D 100 % 75 % SMATHLS3 Analyse et applications informatiques écrit écrit 2h session 2 avec un poids de 25% SMATHLS3 SMATL3E Personnalisation ou Prépro SMATL3E O SMAL3E11 MATHL2_201 100 % 100 % 0,5 SMATHLS3 écrit 1h30 Mécanique 3 écrit SMATHLS3 SMATL3E O SMAL3E12 Calcul scientifique MATHL2_201 écrit 2 100 % écrit 1h30 100 % 0,5 SMATL3E X YSMAL3E2 Prépro AED1 - 1er degré MATHL2_201 MCCC issue de l'UE commune Sciences de l'éducation SMATHLS3 rapports+autre (oral ou SMATL3E SMATHLS3 X YSMAL3E3 Prépro AED1 - 2nd degré MATHL2_201 production informatique) Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en SMATL3E X YSMIL3E1 MIASL2_201 75 % SMATHLS3 100 % Algorithmique 3 (1h+1h+2h) écrit session 2 avec un poids de 25% SEMESTRE 4 Algèbre 4 SMATHLS4 SMATL4A SMATHLS4 SMATL4A O YSMAL4A1 Algèbre 4 MATHL2_201 2 (1h+2h) 100 % 2h 100 % écrit écrit SMATHLS4 SMATL4B Analyse 4 SMATL4B O YSMAL4B1 MATHL2_201 2 (1h+2h) 100 % 100 % SMATHLS4 Analyse 4 écrit écrit 2h SMATHLS4 SMATL4C Arithmétique et groupes SMATHLS4 SMATL4C O YSMAL4C1 MATHL2_201 Arithmétique et groupes écrit 2 (1h+2h) 100 % écrit 2h 100 % SMATHLS4 SMATL4D Humanités SMATHLS4 SMATL4D O YMIML2A 4,5 MATHL2_201 3/4 écrit et oral Anglais écrit/oral/rap SMATHLS4 SMATL4D O YSMAL4D3 MATHL2_201 Expression - Communication port/autre SMATHLS4 SMATL4E Personnalisation ou Prépro MCCC issus du L2 mécanique, identiques à Méca des structures (YSMEL4B1). Une SMATHLS4 SMATL4E MATHL2_201 des trois notes de CC est une note de TP, elle reste prise en compte en session 2 X SMATL4E1 Mécanique 4 - L-maths écrit 100 % écrit 1h30 70 % SMATHLS4 SMATL4E X YSINL4B1 INFOL2_201 50 % 50 % 50 % Programmation fonctionnelle diverses (écrit, écrit écrit DM)

MCCC issue de l'UE commune Sciences de l'éducation

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance autres remarques

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

Au sein d'un semestre, compensation entre les 5 UE qui le composent, et compensation entre les deux semestres

Statut d'AJAC/ Redoublement

Un étudiant n'ayant pas validé redouble en L1 Mathématique. Un étudiant ayant obtenu 8UE sur 10 (80 % des ECTS) peut s'inscrire en L3, tout en finissant la L2 mathématique.

Modalités des CC/ECI, report des notes et « seconde chance »

Les nombres de CC figurant dans le tableau constituent un minimum, les enseignants peuvent

en organiser plus ou de plus longs. Toutes les notes sauf « Humanités » ayant une seconde session, elle constitue la « seconde chance » par défaut.

Les notes reportées de session 1 en session 2 sont les notes en ECI, les notes d'éléments validés, et les notes de TP précisées dans le tableau

Les modalités de calcul des notes d'éléments en CC/ECI sont communiquées en début de semestre aux étudiants (au plus tard un mois après le début des cours).

Modalité alternative de la session 2

Les épreuves de session 2 peuvent être remplacées ou complétées par des oraux,

sur décision du jury, ou des enseignants si le nombre d'inscrit en session 2 est inférieur à 10.

Prise en compte des absences

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

	session 1		session 2
Λ./	CC	tout ou long de l'année	CT.
A/	CC	tout au long de l'année	CI
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

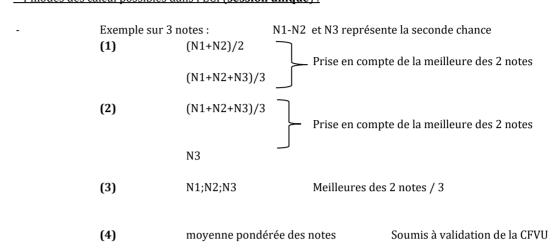
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :



Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)